



Groupe de travail sur les ressources et les écosystèmes

PRÉOCCUPATIONS REFORMULÉES ET FAISANT CONSENSUS LE 11 MAI 2017

1	Manque de connaissances au niveau de la répartition de la biodiversité estuarienne et côtière et des causes de sa raréfaction
2	Menaces à la biodiversité estuarienne et côtière associée aux espèces sensibles et en péril du territoire et au manque de protection de leur habitat (notamment les espèces emblématiques que sont le béluga, les oiseaux de rivage, l'éperlan arc-en-ciel ou la gentiane de Victorin)
3	Carence du réseau d'aires protégées et de zones de conservation représentatives du territoire et interconnectées
4	Perte de superficies et dégradation des habitats côtiers, notamment les hauts marais, associées à des interventions humaines telles que la présence des aboiteaux
5	Impacts négatifs des activités industrialo-portuaires sur les écosystèmes (dragage, réfection de port, augmentation du trafic maritime, etc.)
6	Impact des activités récréatives sur les espèces et leurs habitats
7	Manque de connaissances et de sensibilité des collectivités et des utilisateurs par rapport à la richesse, la fragilité et l'importance de la biodiversité du territoire, notamment en milieu insulaire
8	Conflit d'usage dans certains secteurs du territoire entre différentes catégories d'utilisateurs (particulièrement chasseurs, ornithologues, résidents, sport nautiques)
9	Diminution, voire disparition, de certaines activités de pêche commerciale traditionnelle (anguille, éperlan, hareng) en raison d'une baisse d'abondance de la ressource
10	Fermeture complète ou partielle des secteurs coquilliers du territoire
11	Diminution de la pratique de la pêche récréative à partir des quais en raison d'infrastructures inappropriées
12	Pêche illégale de bar rayé et d'éperlan
13	Diminution du potentiel de pêche blanche en raison de changements dans les caractéristiques du milieu et manque de relève appréhendé
14	Inquiétudes concernant la cueillette, parfois abusive voire illégale, des algues et plantes du littoral comestibles devenant populaire auprès de plus en plus d'adeptes inexpérimentés
15	Difficultés à promouvoir les produits de la pêche et de la récolte responsable (ex. : buccins, oursins, esturgeon, anguille, algues, etc.)
16	Manque de connaissance sur la présence et la propagation de plantes exotiques envahissantes dans certains secteurs (qui affectent la biodiversité locale, les paysages, la valeur foncière des terrains et la capacité d'intervention des services civils en zone côtière)
17	Éradication des plantes exotiques envahissantes complexifiée par la teneur des outils règlementaires relatifs aux milieux humides et l'absence de techniques adaptées en milieu côtier
18	Mauvaises pratiques relatives au nettoyage des fossés pouvant amplifier la propagation des plantes exotiques envahissantes
19	Lacunes dans la concertation entre les différents intervenants et manque de ressources financières pour la réalisation d'actions concrètes de gestion des plantes exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire
20	Manque de connaissances associées à la présence des espèces aquatiques envahissantes, leur propagation et leurs impacts sur nos écosystèmes